

AMBASSADE DE FRANCE AUX PHILIPPINES

Service de Coopération et d'Action Culturelle

Manille, 17 mai 2010

N° 907 / SCAC

Obejt : Note du COCAC suite à la mission de l'AEFE à l'EFM / Eurocampus les 6 et 7 mai 2010, à destination du comité de gestion, ainsi que de la communauté éducative (parents, personnels).

Au nom de l'Ambassadeur, je remercie l'ensemble de la communauté éducative (la direction de l'EFM, les représentants des parents, des personnels et le comité de gestion) pour leur disponibilité et l'accueil réservé à la mission de l'AEFE.

La franchise du dialogue établi a permis rapidement d'aborder les questions essentielles, déterminantes pour l'avenir de l'eurocampus.

1) La mission a constaté un bon fonctionnement pédagogique et administratif de l'établissement, qui s'est configuré en véritable lycée, ainsi qu'une satisfaction d'ensemble des enseignants et des parents.

2) La mission a préconisé l'arrêt des démarches de contentieux en cours qui pourraient peser lourdement sur la sérénité des relations au sein de l'école: aussi bien les parents que les personnels ont évoqué le risque de déstabilisation de l'établissement si ces démarches perduraient.

La mission remercie le comité de gestion d'avoir rapidement réagi et proposé par écrit une remédiation, en privilégiant le retour d'un dialogue serein.

3) La mission, au nom de l'AEFE, a confirmé que le déconventionnement de l'établissement n'est, ni n'avait été, à l'ordre du jour. Le comité de gestion, pour sa part, a confirmé son intention de poursuivre sur le mode du conventionnement avec l'AEFE.

4) La restauration du dialogue dans le cadre du conventionnement n'a de sens qu'une fois la sérénité retrouvée, chacun devant jouer son rôle (entre autres il faut bien démarquer les responsabilités pédagogique et financière), et chaque instance (conseils d'établissement, d'école, de classe etc) doit être utilisée à bon escient.

4) De façon plus générale, chacun est appelé à mieux communiquer. Il faut que soit mis en place un dialogue permanent, respectueux de chacun.

5) Enfin, la mission recommande de clarifier les liens avec le partenaire allemand, en sortant d'une démarche de contentieux, dans le cadre d'une négociation avec les autorités philippines pour une autonomie relative de chaque partie sur les plans administratifs et financiers.




Christian MERER
Conseiller de coopération et d'action culturelle